

Ajustements au processus d'analyse de dossier lors de la prévision de revenus de retraite

Étape 1 Entrevue initiale

1. Questions sur le régime complémentaire de retraite
2. Cueillette de données (Scénario de retraite; voir le *Guide de prévision de rente du RREGOP*)

Étape 2 Préparation de la prévision de revenus de retraite

1. Vérification des données (État de participation, Estimation des prestations)
2. Réalisation de calculs préparatoires ou utilisation du Calculateur de prévision de rente (du RREGOP ou du RRRPE, selon le cas)
3. Transfert des résultats dans le calculateur de revenus de retraite
4. Vérification de conformité de la prévision de rente produite par le calculateur de revenus de retraite de l'institution financière (si utilisation du Calculateur de prévision de rente du RREGOP ou du RRPE)

Étape 3 Présentation des résultats

1. Présentation de la planification de revenus
2. Vérification de la conformité de la prévision de rente du RREGP ou du RRPE

Questions sur le régime complémentaire de retraite (cf. Étape 1)

1. Votre rente d'employeur est-elle indexée à chaque année ?
2. Selon quels paramètres ou quelles formules votre rente est-elle indexée?
(ex. coût de la vie ou autre formule)
3. Existe-t-il une documentation ou un site internet qui explique la formule d'indexation ?

Si oui, obtenir cette documentation ou la référence

4. Existe-t-il un outil de calculateur d'indexation spécifique à votre rente d'employeur?

Si oui, obtenir la référence.

Cueillette de données (cf. Étape 1)

- Présenter et remettre un document permettant de colliger l'information utile (ex. un questionnaire, un fichier Excel ou le Calculateur de prévision de rente)
- Préciser les documents à fournir par le participant
 - État de participation
 - Estimation des prestations

Calculs préparatoires (cf. Étape 2)

1. Somme des années de service cotisées pour chacune des 3 périodes;
2. Pourcentage de chacune des 3 périodes de service cotisé;
3. Segmentation du montant de rente (initial et à 65 ans) pour chacune des 3 périodes de cotisation, selon les pourcentages calculés;
4. Calcul des taux d'indexation appliqués pour chacune des 3 périodes;
5. Calcul du taux moyen d'indexation;
6. Indexation des montants de rente (Initial et à 65 ans) entre l'année de production de l'Estimation des prestations et le versement des prestations à la retraite;
7. Calcul du montant initial lors de la 1ère année de retraite, au prorata du nombre de jours.
8. Calcul des 2 montants de rente à 65 ans :
 - a) le montant initial de rente indexé, de janvier au mois de l'anniversaire
 - b) montant de rente réduit à 65 ans indexé, du mois suivant l'anniversaire à décembre
9. Si RRPE, suspension possible de l'indexation pendant 6 ans.

Vérification de la conformité de la prévision de rente du RREGOP ou du RRPE (CF. Étape 3)

1. Méthode et outils de vérification disponibles
2. Comparaison et résultats obtenus